

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 20 DECEMBRE 2022 - 19H00**

**Présents** : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, MASSON René, LAMYRAND Rémy, GARRACHON Annie, MEUNIER Thierry, MOREAUX Jacques, THAUVIN Isabelle, BERNARDIN Ludovic, JOUBERTON Philippe, BUFFARD Frédérique, BRUNET David, ROSSIGNOL Alexis.

**Absents excusés** : Mmes FALKENAU Carole (procuration à Mme Isabelle MEGE), Raquel FERREIRA (procuration à Mme Isabelle THAUVIN), EL MANDILI Amel

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE
- TRAVAUX
- PROJETS
- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
- PERSONNEL
- AFFAIRES FONCIERES
- COMMUNAUTE DE COMMUNES / SYNDICATS
- QUESTIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

Le compte-rendu du 29 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

**Rajout ordre du jour** : Rajout du contrat de prestations pour l'assainissement collectif, à compter du 1er janvier 2023. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE :**

Le Maire fait état du règlement des factures suivantes :

N° mandat	ORGANISME	OBJET	MONTANT
770	FLO ELEC	Remplacement alarme incendie Comps	524.40 €
771	FLO ELEC	Remplacement radiants Foyer rural	1456.80 €
706	APAVE	Contrôle camping	936,00 €
773	LA VIEILLE FERME	Repas résidence TEYSSOU	204.00 €
774	PRADIER BTP	Acompte n° 1 travaux nouvelle mairie	63 307.50 €
776	SERPPAV	Réparation porte Locaux Sces techniques	1 890.00 €
777	CABINET BISIO	Division terrain EHPAD	2 040.00 €
788	SIEG	Mise en conformité camping tranche 2	34 943.64 €
792	DOMES ETANCH	Réparation toit salle de Comps	5 400.00 €

N° mandat	ORGANISME	OBJET	MONTANT
800	TOURNOBOIS	Travaux école maternelle	20 871.84 €
801	MBDC	Plaques de rue	1 080.00 €
802	PINTO-MENDES	Gazole GNR	1 278.14 €
804	GEDIMAT	Matériel cabane de chasse Tournobert	797.84 €
806	TOURNOBOIS	Bâchage et couverture école de Comps	3 600.00 €
807	ERIC SERVICES	Réparation épareuse	555.12 €
808	ATELIER TEYSSOU	Acompte étude bourg	9 165.00 €
810	HOTEL BELLEVUE	Résidence Atelier TEYSSOU	191.00 €
834	DOME RABOTAGE	Balayage rues	1 727.00 €
836	MANARANCHE	Acompte travaux nouvelle Mairie	9 642.42 €

T

### **TRAVAUX :**

#### Eclairage public :

La coupure de l'éclairage public a eu lieu la semaine 49 après la décision du Conseil et la prise de l'arrêté municipal. L'entreprise locale Sobecca a été sollicitée.

Les travaux de finition sur le secteur des Cerisiers vont être traités début janvier 2023.

Le Maire souhaite que la commission se réunisse rapidement pour étudier les économies potentielles supplémentaires que la commune peut réaliser au niveau des bâtiments.

#### Voirie 2023 :

Information donnée au Conseil municipal concernant la sécurité de la voirie communale en 2023. Le Maire indique qu'une réunion aura lieu jeudi matin avec les services du CD 63 et de la Com/Com CSM pour la mise en place de la sécurité dans les traverses de villages ainsi que le calcul du chiffrage des travaux pour l'obtention de la subvention concernant les amendes de police du CD 63.

#### Noms et numérotations des rues :

La numérotation du bourg et des villages est en cours. Le Maire insiste sur le fait que la numérotation devient une obligation et que tout doit être réglé dans le premier trimestre 2023. Face au coût important des plaques émaillées, des numéros collants seront apposés provisoirement.

### **PROJETS :**

#### Mairie :

Point d'avancement des travaux de la future mairie : une réunion de chantier a eu lieu ce mardi pour l'évolution des travaux.

- ✓ La dalle béton du RDC de la maison d'habitation a été coulée,
- ✓ La réhausse du pignon, le solivage et la couverture doivent être achevés pour Noël,
- ✓ La démolition des murs et le nivellement des sols côté grange ont été réalisés afin de couler la dalle en début d'année.

La commission Départementale de la Poste devait se réunir hier concernant un apport financier et un équipement matériel pour la future mairie (**20 000€**).

Le panneau de présentation du projet et des subventions va être installé dans les jours prochains.

#### Maison de santé :

Point d'avancement du projet de la Maison de Santé :

Le lancement des travaux de la maison de santé a eu lieu la semaine passée avec la partie terrassement.

Ce lot concerne deux tranches :

- ✓ Une partie consiste à décaper le terrain, la suppression de la haie et l'enrochement en fond de terrain.
- ✓ Une autre à relever l'implantation de la maison de santé.

Le Maire souhaite donner au Conseil une information importante : **l'envoi la semaine passée de l'arrêté attributif de la subvention du FEADER à hauteur de : 583 801.40 €.** La commission devra dès la rentrée de janvier provoquer une réunion avec les professionnels de santé afin d'évoquer le projet ainsi que le futur bail de location.

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :**

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement du budget principal et de l'assainissement 2023 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à engager les dépenses d'investissement 2023 avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022 :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts en 2022 (€)	Crédits ouverts en 2023 (€)
<b>BUDGET COMMUNAL</b>			
2111	Divers terrains	20 000	5 000
202	Révision PLU	5 000	1 250
2031	PAB Mairie et écoles	3 000	750
2313	Ecole maternelle	148 800	37 200
2313	Maison de santé	1 349 800	337 450
2313	ADAP camping, église de Comps	20 000	5 000
2313	Camping	30 000	7 500
2313	Stade	7 000	1 750
2313	Nouvelle Mairie	760 000	190 000
2313	Gendarmerie	450 000	112 500
21318	Foyer rural	4 000	1 000
2158	Panneaux photovoltaïques	19 000	4 750
204	Voirie communautaire	48 000	12 000
2315	Divers bancs, barrières	9 245	2 310
2041582	SIEG	31 000	7 750
2151	Réseau de voirie	34 000	8 500
2158	Matériels laveuse...	4 800	1 200
2183	Postes informatiques	7 730	1 932
2184	Mobilier, tables	4 560	1 140
2313	Local chasse	17 000	4 250
2315	Poteaux incendie	6 000	1 500
<b>ASSAINISSEMENT</b>			
2031	Frais d'études	45 000	11 250
2313	Constructions	40 000	10 000
2315	Réseaux	220 345	55 086

Contrat de prestation d'entretien des ouvrages d'assainissement collectif :

Le Syndicat de Sioule et Morge a fait une nouvelle proposition pour le renouvellement du contrat de prestations pour l'assainissement collectif, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour une rémunération de 51 256.30 € HT.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la convention de prestations pour l'assainissement collectif à intervenir avec le Syndicat Sioule et Morge à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023, avec possibilité de la reconduire 3 ans, pour une rémunération du Syndicat Sioule et Morge de 51 256.30 € HT.

Subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers :

Le Maire rappelle au Conseil municipal le vote des subventions lors du budget primitif 2022.

Il propose d'attribuer la subvention votée à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour l'assurance de 16 pompiers X 34 €, soit 544 €, arrondi à 550 €.

**PERSONNEL :**

Le Maire propose de transformer le poste d'adjoint administratif territorial pour l'accueil à l'Agence Postale Communale et au Secrétariat de Mairie, de 24 heures hebdomadaires à 35 heures.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**AFFAIRES FONCIERES :**

**Loyer des appartements communaux de l'école pour 2023 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer pour l'année 2023 le loyer des deux logements communaux, à l'école primaire.

Il rappelle ensuite que le loyer mensuel de ces deux appartements est de 276.50 € sans les charges et qu'il est révisable en fonction des augmentations des tarifs H.L.M. pratiqués soit 3.60 % d'augmentation pour l'OPHIS.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les loyers à 286.00€ à compter du 1er janvier 2023.

**Présentation de la maquette des 14 logements aux Dômes :**

Le Maire et l'Adjointe ont participé à une réunion en mairie avec les services du bailleur OPHIS pour la présentation de la maquette des futurs logements OPHIS rue des Dômes.

La proposition de construction représente 14 logements :

- 4 logements de type 2 (locatifs),
- 4 logements de type 3 (locatifs),
- 2 logements de type 3 (en accession),
- 4 logements duplex de type 4 (en accession).

**COMMUNAUTE DE COMMUNES / SYNDICATS :**

**Syndicat Sioule et Morge – Tarifs 2023 :**

Le Maire informe le Conseil municipal du dernier comité Syndical de Sioule et Morge concernant l'évolution des tarifs de l'eau 2023.

Il présente le tableau des augmentations par rapport aux tarifs 2022.

Eaux Sioule et Morge 2022	Tarif en €HT	Eaux Sioule et Morge 2023	Tarif en €HT
Part au m3 *	1.51299€	Part au m3	1.73994€
Part fixe principale	52.90€	Part fixe principale	60.84€
Part fixe secondaire	26.52€	Part fixe secondaire	30.50€

	Eau 2022 en € HT	Eau 2023 en € HT	Augmentation en € HT
Part au m3 (pour 100 m3)	151.30€	173.99€	+ 22.69€
Part fixe principale	52.90€	60.84€	+7.94€
Part fixe secondaire	204.20€	234.83€	30.63 €

**SYDEM : Rapport d'activités 2022 :**

Le Maire informe le Conseil municipal que le rapport d'activités du SYDEM DOMES ET COMBRAILLES est à leur disposition en mairie.

**SYDEM : Tarifs de la redevance en 2023 :**

Le Maire présente le tableau des augmentations du service de ramassage des ordures ménagères par rapport aux tarifs 2022.

Le SYDEM propose de créer trois parts fixes et variables différentes selon les catégories de redevables.

	<b>Part fixe</b>	<b>Part variable</b>	<b>Bac</b>	<b>Commune</b>
Tarifs 2022	101.00€	60.00€	2.00€	11.00€
<b>Tarifs 2023 particuliers et communes</b>	<b>120.00€</b>	<b>70.00€</b>	<b>2.00€</b>	<b>12.50€</b>
Tarifs pros (Hors gîtes et chambres d'hôtes)	135.00€	85.00€		
Tarif Ehpad /bacs aire CD 63	135.00€	70.00€		

ANNEE	<b>1 Pers.</b>	<b>2 Pers.</b>	<b>3 Pers.</b>	<b>4 Pers. et +</b>
2010	128.00€	170.00€	191.00€	212.00€
2015	140.00€	189.00€	213.50€	238.00€
2016	145.00€	198.00€	224.50€	251.00€
2017	150.50€	207.50€	236.00€	264.50€
2022	161.00€	221.00€	251.00€	281.00€
<b>2023</b>	<b>190.00€</b>	<b>260.00€</b>	<b>295.00€</b>	<b>330.00€</b>
Différence 2022/2023	<b>+ 29.00€</b>	<b>+ 39.00€</b>	<b>+ 44.00€</b>	<b>+ 49.00€</b>

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **INFORMATIONS :**

- Cabine téléphonique en kiosque à livres : prochaine installation.
- Compte-rendu du marché de Noël du 17 décembre : belle réussite avec de nombreux exposants.
- Compte-rendu de la collecte de la banque alimentaire : 1 700 kg de denrées ont été collectées.
- Bulletin municipal : impression et distribution en fin d'année.
- Réunions du cabinet Atelier du Rouget en janvier pour le plan d'aménagement du bourg,
- Commission pour installation du pilon offert par les Aciéries Aubert et Duval au rond-point du Collège.
- Demande de subvention du Collège pour des voyages scolaires en 2023 : présentée au Budget 2023.
- Séjour de l'école élémentaire à Bordeaux en 2023 : problème du transport évoqué par M. Thierry Meunier.
- Vœux de la commune au Foyer Rural, le 07 janvier à 18H00.
- Remise des lots de la tombola du Père Noël le 07 janvier à 14h00.
- Question de M. Philippe Jouberton : réfection de la route de Sagnes.
- Question de M. Jacques Moreaux : réparation du tractopelle.
- Question de M. Jacques Moraux : installation des panneaux solaires sur le local des services techniques en attente, en raison de la réglementation mise en place par le Ministère des Finances.
- Question de M. Rémy Lamyrand : contrôle électrique des hébergements au Camping.
- Question de Mme Hélène Courtadon : installation d'une colonne de récupération de vêtements par l'association EMMAUS pour la Maison de la Solidarité en Combrailles.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.